

Rapport annuel 2015

PILIER DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'an dernier, les appareils électro ont été collectés, traités et à nouveau exploités de telle sorte que Recupel a pu devenir un pilier indéniable de l'économie circulaire.

En 2015, Recupel a progressé dans tous les maillons de la chaîne de valeur, de la sensibilisation au Urban Mining :





1. Sensibilisation

Recupel a su motiver chaque Belge à rassembler en moyenne 10kg d'appareils électro usagés.

Sensibiliser et activer les consommateurs à rapporter leurs appareils électro inutilisés plus rapidement restait, en 2015, l'un des objectifs les plus importants de Recupel. À cette fin, Recupel a lancé un mix de campagnes ayant fait leurs preuves et mis en œuvre de nouvelles initiatives.

Ces campagnes ont réussi à convaincre les Belges de rapporter 111.356 tonnes d'appareils électro usagés, soit en moyenne 10kg par habitant. La Belgique fait ainsi partie du top mondial en matière de volume collecté par habitant (seules la Norvège, la Suède et la Suisse font encore mieux).

Ce qui rend ce résultat encore plus remarquable, c'est que le poids moyen des appareils collectés diminue. Pensez notamment à la baisse du nombre de télévisions à tube cathodique en circulation, et à l'avènement d'écrans plats toujours plus légers. En d'autres termes, il a fallu récolter proportionnellement beaucoup plus d'appareils afin d'augmenter le volume collecté.

Les campagnes doivent entre autres leur efficacité à un élément compétitif, à la sensibilisation orientée vers des produits spécifiques tels que, notamment, les lampes et l'outillage (de jardin) usagés, à une communication convaincante prônant les avantages considérables du recyclage électro, à des campagnes mobiles et à une sélection média efficace.



COMPÉTITIONS DE RECYCLAGE

La deuxième édition de Recycle-Ville, une compétition de recyclage intercommunale, a compté 315 communes participantes (234 en Flandre, 74 en Wallonie et 7 à Bruxelles) et était une nouvelle fois en plein dans le mille. Les habitants des trois communes gagnantes (Celles, Zingem et Watermael-Boitsfort) ont gagné un pique-nique offert par Recupel. Durant la compétition, la Belgique entière a récolté pas moins de 8.830 tonnes de déchets électro.

En outre, Recupel a facilité de nombreuses opérations de récolte auprès d'écoles et d'associations, qui, réunies, ont permis de récupérer plus de 10 tonnes de déchets électriques.

CAMPAGNES SPÉCIFIQUES

Les campagnes ciblées ont motivé les Belges à ramener de nombreuses lampes et/ou outils (de jardinage) usagés. De plus, les Belges ont été informés du nouveau label énergétique à vérifier lors du remplacement de leurs hottes.



COMMUNICATION DES AVANTAGES

D'autres campagnes ont attiré avec succès l'attention sur l'importance et les avantages considérables du recyclage électro. Par le biais de la radio, de publicités imprimées et d'une vidéo Youtube, le grand public a également pris connaissance des matières premières remises en circulation et, donc, de la pollution évitée grâce au recyclage.

Les appareils collectés sont en moyenne plus légers qu'avant.
Pour en augmenter le volume, il a fallu en récolter beaucoup plus.

LA CAMPAGNE MOBILE

La campagne mobile Recupel On Tour, en collaboration avec les communes, les intercommunales des déchets et les centres de réutilisation, a compté 36 opérations de collecte locale au cours desquelles 12.000 appareils électriques furent récoltés. Des 97 tonnes de déchets électro recueillies, 33 tonnes ont pu être récupérées par les centres de réutilisation, et 64 tonnes furent traitées et recyclées par Recupel.

SÉLECTION MÉDIA EFFICACE

Chaque campagne a de nouveau bénéficié d'une stratégie média sur mesure, composée d'un mix de presse écrite, radio, TV et affichage, mais également de mini-sites, de mailings et de partenaires média.





2. Résultats de collecte

Avec 859 Points de Recyclage dans les supermarchés et les magasins de bricolage, le seuil pour la récolte de déchets électro a de nouveau baissé en 2015.

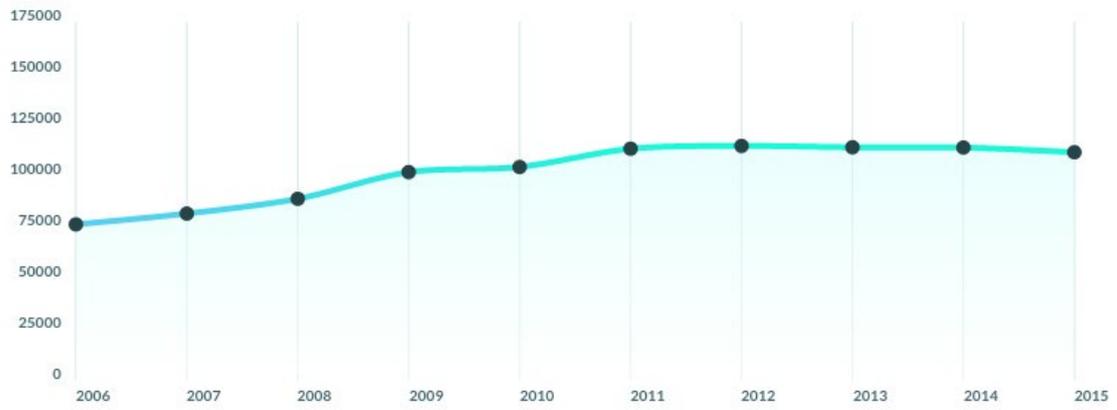
Surtout pour la collecte du petit électro, les possibilités ont sensiblement augmenté, notamment grâce aux 859 nouveaux Points de Recyclage dans les supermarchés, les magasins de bricolage et d'électro, pour lesquels un nouveau récipient pour lampes et petit électro a été introduit. Fin 2015, le nombre de ces Points de Recyclage chez les détaillants était déjà de 1.506.

De cette manière, Recupel continue à répondre au fait que 95% des consommateurs perçoivent le Point de Recyclage comme une alternative accessible à tous pour se débarrasser correctement de son petit électro et de ses lampes.

Évolution des résultats de collecte par fraction (tonne/an)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
RC	17.995	19.834	18.718	18.581	18.390	18.135
GB	22.446	22.630	24.878	24.253	24.316	24.152
TVM	23.040	24.963	23.479	21.746	20.256	17.413
AUT	37.044	41.647	43.510	45.165	46.560	47.273
LMP	1.247	1.299	1.362	1.273	1.364	1.393
DF	0,724	1,167	1,212	2,302	2,027	2,567
PRO	2.375	2.717	2.495	2.761	2.775	2.988
Total	104.147	113.091	114.443	113.783	113.665	111.357
Appareils collectés DOM (kg/habitant)	9.8	10.2	10.1	10.4	9.94	9.67

GB : gros blanc ; RC : appareils de réfrigération et de congélation ; TVM : écran de télévision et moniteurs ; AUT : autres appareils ; LMP : lampes à décharge ; DF = détecteurs de fumée ; PRO = appareils électro professionnels





3. Chiffres de recyclage

Plus de 90% des déchets électro récoltés ont reçu une nouvelle application utile en 2015.

La Belgique est par ailleurs le seul pays membre de l'Union Européenne qui fixe des objectifs légaux pour le recyclage des matériaux ferreux, non ferreux et synthétiques. Recupel a dépassé les minima légaux pour toutes ces fractions. Et, pour plusieurs d'entre elles, le pourcentage de recyclage approche les 100%.

■ En 2015, Recupel a dépassé les minima légaux pour toutes les fractions.

Résultats du recyclage* en 2015

	GB	RC	TVM	AUT	LMP	Resultats par flux de matériaux	Objectifs légaux
Matériaux ferreux	100,00%	100,00%	99,98%	99,92%	100,00%	99,96%	95%
Matériaux non ferreux	100,00%	99,99%	98,67%	99,60%	100,00%	99,64%	95%
Matières synthétiques	98,60%	99,64%	93,45%	92,78%	100,00%	95,64%	80%
Autres	66,01%	62,43%	92,76%	52,62%	94,02%	73,25%	
Résultat	92,09%	96,61%	94,25%	87,81%	94,53%		
Objectifs	85%	85%	80%	80%	80%		

*Recyclage = valorisation des matériaux ; les pourcentages donnent la proportion des déchets électro ayant reçu une nouvelle application utile.



4. Emplois

Recupel a généré presque 1.200 emplois en 2015.

Une étude commandée par Recupel auprès du bureau de recherche RDC a démontré que Recupel avait généré près de 1.200 emplois, des transporteurs et recycleurs aux échantillonneurs, sans oublier les emplois dans le secteur de la réutilisation.

Environ un tiers de ces emplois rentrent dans le cadre de l'économie sociale : l'emploi social a pu être développé de 365,5 travailleurs à plein temps à 413 équivalents temps plein en 2015.

L'emploi social a pu être développé de 365,5 travailleurs à plein temps à 413 équivalents temps plein en 2015.

Centre de Transbordement - Distribution	170
Parcs à conteneur	114
Transporteurs	168
Secteur du réemploi	349
Échantillonneurs	20
Recycleurs	298
Recupel	28





5. Gains en efficacité

« En 2015, notre chaîne était déjà tellement efficace que nous avons été nominés pour la première fois pour un Supply Chain Award » (Peter Sabbe, General Manager)

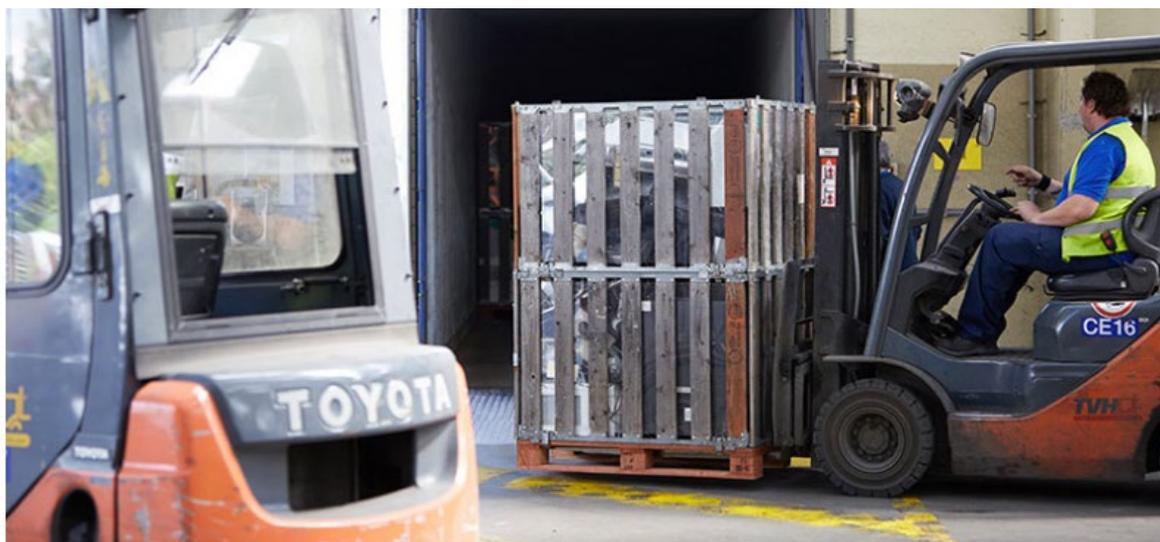
Notamment grâce à une optimisation pointue de la logistique et au développement d'une palette box ADR-proof, nous avons aussi enregistré de bons résultats en 2015 en matière d'efficacité des coûts.

OPTIWEEE

Recupel consacre un tiers de son budget au coût logistique impliqué dans la collecte et la transformation des déchets électro. Une raison suffisante pour déployer en 2015 un projet de « *reverse logistics optimization* »..

Grâce au projet OptiWEEE, Recupel a réduit les coûts logistiques de 10%.

En suivant la devise « mieux, plus vite & moins cher », ledit projet OptiWEEE a permis de diminuer les frais logistiques de plus de 10 % grâce à une sensible réduction du nombre de kilomètres parcourus et donc des émissions de CO². Un effort qui a été couronné d'une nomination pour un Supply Chain Award.



PALETTE BOX WEEE

Également en 2015, Recupel a mis au point une adaptation de la palette box afin que celle-ci réponde à la nouvelle réglementation européenne ADR concernant le transport de l'électro comprenant des batteries au lithium. Cette adaptation fut une première européenne. La box, facilement démontable, peut en plus être transportée et entreposée de façon compacte : un avantage supplémentaire au niveau des coûts de transport et de stockage.

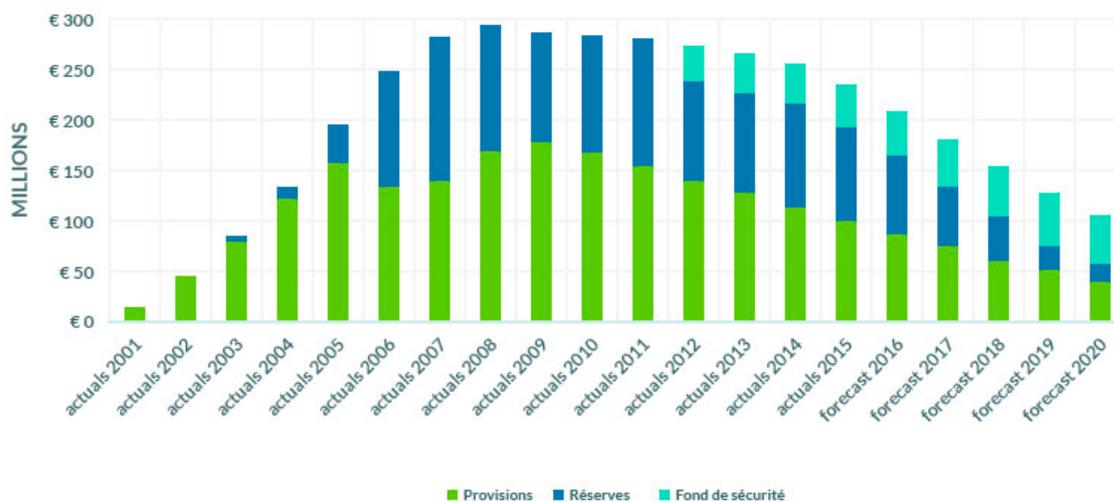


6. Bilan financier

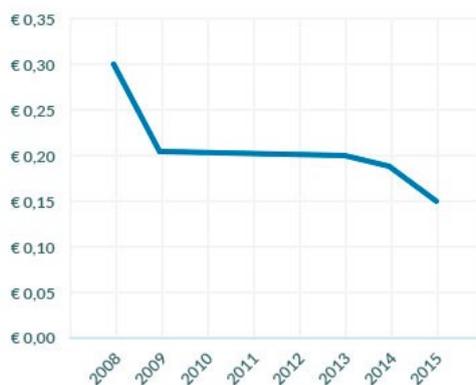
Bilan financier

La totalité des réserves financières (provisions et réserves), construite suite à des contributions initiales prudentes, continue à décroître de façon structurée. Cette décroissance a été initiée en 2009 avec une adaptation des contributions. L'objectif est d'atteindre un système « pay-as-you-go », par lequel la contribution Recupel liée à un appareil couvrirait complètement les coûts de collecte, de transport et de recyclage.

Réserves Recupel 2001 - 2020



Moyenne des cotisations Recupel 2008 - 2015



Bilan financier Recupel

Actif	2015	2014
Immobilisations incorporelles	3876,82	3.647,49
Immobilisations corporelles	1.990.073,51	2.426.776,56
Immobilisations	1.993.950,33	2.430.424,05
Créances à moins d'un an	4.986.282,42	3.505.558,57
Trésorerie	3.998.274,99	10.458.404,61
Comptes de régularisation	89.429,36	115.764,41
Actif circulant	9.073.986,77	14.079.727,59
TOTAL ACTIF	11.067.937,10	16.510.151,64
Passif	2015	2014
Provisions pour risques et charges	292.000,00	100.000,00
Provisions	292.000,00	100.000,00
Dettes à moins d'un an	10.775.937,10	16.410.151,64
Dettes	10.775.937,10	16.410.151,64
TOTAL PASSIF	11.067.937,10	16.510.151,64

Resultat de l'année	2015	2014
Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation	42.062.807,09	39.448.406,42
Produits d'exploitation	42.062.807,09	39.448.406,42
Services et biens divers	-38.411.964,68	-35.761.936,97
Rémunérations, charges sociales et pensions	-2.505.204,03	-2.663.058,69
Amortissements et réductions de valeur	-955.690,05	-1.069.649,56
Provisions pour risques et charges	-192.000,00	0,00
Autres charges d'exploitation	-40.958,46	-38.692,93
Frais d'exploitation	-42.105.817,22	-39.533.338,15
Benefice (perte) d'exploitation	-43.010,13	-84.931,73
Produits financiers	33.476,48	68.043,63
Charges financières	-31.047,00	-22.561,90
Résultats financiers	2.429,48	45.481,73
Résultats exceptionnels	40.580,65	39.450,00
Résultats reportés	0,00	0,00

Bilan financier des secteurs

Actif	BW-REC	RECUPEL AV consolidé	RECUPEL SDA	RECUPEL ICT consolidé	RECUPEL ET&G	LightRec	MeLaRec
Créances à un an au plus	3.668.343,07	679.423,84	271.305,10	1.129.145,74	184.708,50	1.444.904,74	484.499,65
Liquidités et placements	76.686.332,93	33.990.595,60	24.916.768,59	20.576.920,75	16.270.181,69	47.035.089,79	7.160.484,51
Comptes de régularisation	44.125,98	6.767,60	9.814,89	22.236,19	29.052,41	14.583,20	4.761,50
ACTIF CIRCULANT	80.398.801,98	34.676.787,04	25.197.888,58	21.728.302,68	16.483.942,60	48.494.577,73	7.649.745,66
TOTAL ACTIF	80.398.801,98	34.676.787,04	25.197.888,58	21.728.302,68	16.483.942,60	48.494.577,73	7.649.745,66
Passif	BW-REC	RECUPEL AV consolidé	RECUPEL SDA	RECUPEL ICT consolidé	RECUPEL ET&G	LightRec	MeLaRec
Fonds affectés	9.119.355,81	9.164.763,00	4.822.844,00	6.069.262,56	2.311.097,00	6.278.061,00	1.055.835,00
Bénéfice reporté	858.688,20	16.386.420,69	18.139.197,54	13.898.277,49	12.069.305,03	22.668.803,96	6.221.366,42
CAPITAUX PROPRES	9.978.044,01	25.551.183,69	22.962.041,54	19.967.540,05	14.380.402,03	28.946.864,96	7.277.201,42
Provisions pour risques et charges	69.822.113,23	7.877.737,92	811.762,98	23.062,90	1.451.008,83	17.977.438,59	60.193,40
PROVISIONS	69.822.113,23	7.877.737,92	811.762,98	23.062,90	1.451.008,83	17.977.438,59	60.193,40
Dettes à un an au plus	598.644,59	1.247.865,08	1.424.083,62	1.737.698,04	652.529,43	1.570.273,31	312.349,61
Comptes de régularisation	0,15	0,35	0,44	1,69	2,31	0,87	1,23
DETTES	598.644,74	1.247.865,43	1.424.084,06	1.737.699,73	652.531,74	1.570.274,18	312.350,84
TOTAL PASSIF	80.398.801,98	34.676.787,04	25.197.888,58	21.728.302,68	16.483.942,60	48.494.577,73	7.649.745,66

Compte de résultat (au 31 décembre 2015)	BW-REC	RECUPEL AV consolidé	RECUPEL SDA	RECUPEL ICT consolidé	RECUPEL ET&G	LightRec	MeLaRec
Chiffre d'affaires	9.115.278,50	1.351.084,32	799.170,40	1.908.941,06	1.063.113,77	4.268.133,72	1.052.024,30
Autres produits d'exploitation	0,00	99.749,18	0,00	202.277,54	0,00	207.879,69	0,00
Produits d'exploitation	9.115.278,50	1.450.833,50	799.170,40	2.111.218,60	1.063.113,77	4.476.013,41	1.052.024,30
Achats	-10.119.909,56	-5.956.267,15	-1.374.822,09	-2.080.424,37	-639.013,37	-2.252.040,58	-95.049,09
Services et divers	-2.042.839,11	-1.468.368,56	-1.715.037,64	-1.687.815,41	-1.861.846,45	-3.529.955,61	-1.331.745,46
Réductions de valeur	30,27	985,83	281,51	35.657,72	3.837,96	1.112,17	-466,74
Provisions pour risques et charges	6.122.034,10	4.469.886,65	902.144,32	254.137,32	453.619,48	1.150.990,94	45.890,68
Autres charges d'exploitation	-204.641,07	-961.962,96	-809.308,38	-1.013.950,38	-487.842,49	-932.339,77	-249.220,94
CHARGES D'EXPLOITATION	-6.245.325,37	-3.915.726,19	-2.996.742,28	-4.492.395,12	-2.531.244,87	-5.562.232,85	-1.630.591,55
BÉNÉFICES/PERTES D'EXPLOITATION	2.869.953,13	-2.464.892,69	-2.197.571,88	-2.381.176,52	-1.468.131,10	-1.086.219,44	-578.567,25
Produits financiers	254.630,19	107.504,05	72.447,38	79.534,71	70.326,00	135.097,70	20.840,41
Charges financières	-324,57	-373,36	-252,97	-479,64	-288,33	-332,49	-324,16
Résultats financiers	254.305,62	107.130,69	72.194,41	79.055,07	70.037,67	134.765,21	20.516,25
Bénéfice/perte à reporter	3.124.258,75	-2.357.762,00	-2.125.377,47	-2.302.121,45	-1.398.093,43	-951.454,23	-558.051,00



7. Amélioration de la satisfaction

Notre gestion du personnel a aussi fait preuve de durabilité en 2015.

Le personnel de Recupel se sentait bien dans sa peau en 2015.

C'est ce qui ressort clairement de la rotation minimale du personnel et du taux d'absentéisme qui a atteint un niveau historiquement bas de 1,55% (partant de 1,99% en 2014 et de 7,08% en 2013).

En 2015, Recupel travaillait encore toujours uniquement avec des contrats fixes : 20 néerlandophones et 6 francophones. Trois collègues nous ont quittés et nous avons accueilli deux nouveaux collaborateurs. Les collaboratrices (14) sont légèrement majoritaires en comparaison avec le nombre d'hommes employés par Recupel (12).

Tant en termes de satisfaction que d'engagement, Recupel fait nettement mieux que les benchmarks.

En 2015, le télétravail a été généralisé pour l'ensemble du personnel. En termes de mobilité, presque un cinquième de nos effectifs vient régulièrement à vélo au travail. Autrement dit, le nombre de primes vélo a été multiplié par 5 en 2015 ! De plus, nos collègues ont à nouveau eu la chance de parfaire leurs connaissances avec, en moyenne, 24 heures de formation par employé et par an.

L'enquête bi-annuelle de satisfaction du personnel montre également que Recupel maintient son avance sur le marché : avec une satisfaction moyenne de 7,2, Recupel obtient un meilleur score que la moyenne des entreprises belges de 6,9. En matière d'engagement (7,3) le personnel de Recupel fait nettement mieux que la moyenne également (6,9).



8. Résultats environnementaux et climatiques

En 2015, Recupel a préservé l'environnement de 13.566 tonnes de substances nocives.

Notamment grâce au renouvellement de la logistique et du parc automobile, les émissions de CO² ont continué à diminuer. Et dans le processus de dépollution, le traitement manuel respectueux du climat a, à nouveau, gagné en intérêt. En matière d'améliorations environnementales et climatiques, Recupel présente de beaux résultats.

DÉPOLLUTION

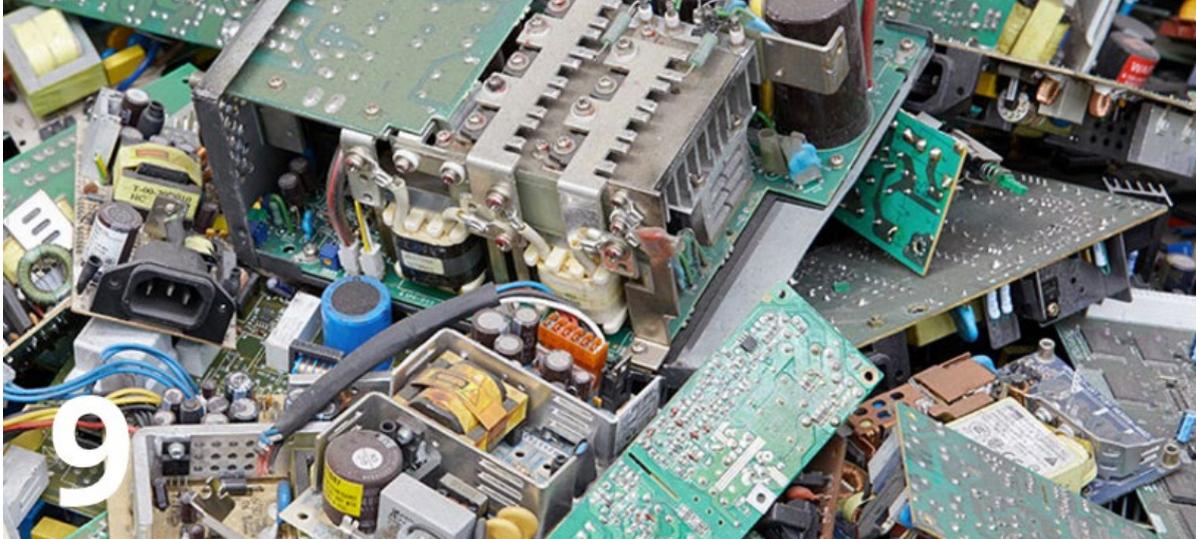
En 2015, Recupel et ses partenaires agréés se sont chargés de ne pas renvoyer 13.566 tonnes de polluants dans la nature. Citons entre autres les batteries usagées, les compresseurs, les tubes cathodiques, etc. En 2014, il s'agissait encore de 14.975 tonnes : cette diminution peut être expliquée par la tendance qu'ont les appareils électroniques à contenir toujours moins de substances polluantes.

En plus du traitement par le biais de machines, nos transformateurs ont aussi investi en 2015 dans la dépollution manuelle : en effet, cette technique dépollue de façon encore plus approfondie.

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

Grâce aux formations en conduite E-positive, les émissions CO² ont pu baisser de 5 tonnes.

Alors qu'au niveau logistique le nombre de kilomètres superflus a diminué de 10 % (voir aussi le maillon 5 : OptiWEEE), les émissions du parc automobile ont également été réduites. Les émissions des voitures de société ont non seulement été revues à la baisse, de 116,12 g/km (2014) à 114,5 g/km (2015), mais les formations en conduite E-positive ont aussi portées leurs fruits : la consommation a baissé de 6,4 %, ce qui représente une économie annuelle de 1.936 litres de carburant et plus de 5 tonnes de CO².



9. Bilan des matières premières

Plus de 80.000 tonnes de matières premières ont été remises à disposition pour la production de nouveaux appareils.

Par le "Urban Mining", Recupel a veillé à ce qu'un volume record en matières premières ne provienne plus de l'exploitation minière classique.

En Belgique aussi, en 2015, les intervenants sont de plus en plus conscients de l'énorme importance économique du Urban Mining, le courant visant à extraire de la ville les matières premières (provenant de déchets électro).

Grâce à Recupel, plus de 80.000 tonnes de matières premières ne doivent plus être extraites par le biais de l'exploitation minière classique.

En 2015, en sus de ces 80.000 tonnes, quelques 10.000 tonnes ont été redirigées comme carburant destinés à des processus tels que la production d'énergie. Pensez par exemple aux matières plastiques utilisées dans le processus d'incinération générant de la vapeur.





10. Gains en expertise

La Belgique reste dans le top mondial en matière de recyclage des appareils électro en 2015. Le savoir-faire de Recupel est désormais partagé mondialement.

Sous les auspices de la **United Nations Industrial Development Organization (UNIDO)** et en collaboration avec, entre autres, l'ONG belge **WorldLoop**, Recupel s'est attelée en 2015 à trouver des solutions aux problèmes écologiques africains liés aux déchets électro (e-waste).

La Belgique est internationalement reconnue comme chef de file en matière de recyclage. En 2015, des délégations provenant notamment du Japon, de Roumanie et de de Lettonie sont venues chercher conseils auprès de Recupel.

L'intérêt pour l'expérience unique de Recupel s'étend désormais bien au-delà des frontières belges.



Dans le cadre du partenariat avec WorldLoop, c'est surtout le savoir-faire de Recupel qui est apprécié : Recupel a fourni en 2015 l'expertise nécessaire en matière de collecte et de traitement des appareils électro usagés dans la création d'e-waste recycling centres en Afrique.

Conseil d'administration



BW-REC



AV



Dirk Van Assche
Vice-président
BW-REC



Bruno Vermoesen
Administrateur
BW-REC



Peter Vanhecke
Vice-président
Recupel AV



Koen Vanhulle
Administrateur
Recupel AV



SDA



ICT



Kris Vangilbergen
Vice-président
Recupel SDA



Bart Quispel
Administrateur
Recupel SDA



Werner Donckers
Vice-président
Recupel ICT



Eric Theunis
Administrateur
Recupel ICT



ET&G



LIGHTREC



Jean-Pierre Van Keer
Vice-président
Recupel ET&G



Jan Grietens
Administrateur
Recupel ET&G



Hendrik Vermeire
Vice-président
LightRec



Johan Deschryvere
Administrateur
LightRec



MELAREC

FÉDÉRATIONS



Luc Meert
Président de Recupel
MeLaRec



Richard Van den Broeck
Administrateur
MeLaRec



Baudoin Corluy
Administrateur
AGORIA



Peter Binnemans
Administrateur & Secrétaire
FEE